DÉCLARATION FNPOS-CGT

à la CPPNI Agirc-Arrco du 12 novembre 2026

COM 2027-2030

Vers le démantèlement des Institutions de Retraite Complémentaire ?

Notre secteur et nos Institutions de Retraite Complémentaire (IRC) sont soumis à une logique purement comptable de réduction permanente des coûts. Cette politique financière fragilise les salariés, dégrade les conditions de travail et menace la qualité du service rendu aux retraités et aux cotisants, jusqu'à remettre en cause l'existence même de nos institutions.

Lors du Conseil d'Administration du 14 octobre dernier, une nouvelle cure d'austérité a été imposée aux Groupes de Protection Sociale (GPS). Avec le soutien des organisations patronales et de plusieurs organisations syndicales, à l'exception de la CGT et de la CFE-CGC, la Fédération Agirc-Arrco exige une nouvelle vague d'économies massives.

Depuis plus de vingt ans, les Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) poursuivent la même obsession : réduire les coûts de gestion et les effectifs, en se basant sur des systèmes informatiques généralisant l'automatisation et donc la perte de l'emploi.

Depuis 2013, cette politique a contribué à la suppression d'environ 7 000 emplois dans la branche. Derrière les gains de productivité affichés, c'est une véritable politique de réduction des effectifs si ce n'est pas un plan de licenciement à bas bruit qui se poursuit, sous la responsabilité de la gouvernance paritaire de l'Agirc-Arrco.

Les orientations du COM et la trajectoire des dépenses 2027-2030 confirment que cette politique destructrice de l'emploi va se poursuivre.

Derrière les discours sur la modernisation et la performance, la réalité est bien différente :

- Réduction des effectifs et dégradation des conditions de travail ;
- Externalisations et mutualisations croissantes ;
- Concentration des activités et perte de compétences ;
- Affaiblissement de l'autonomie des Institutions de Retraite Complémentaire.

Pour la CGT, ces COM successifs organisent une centralisation toujours plus importante des activités et une mise sous tutelle progressive des IRC, au risque de conduire à leur démantèlement. Les activités de gestion, les fonctions MOA et les métiers transverses sont particulièrement menacés.

Cette politique est d'autant plus incompréhensible que le régime Agirc-Arrco dispose de réserves financières considérables et présente des comptes excédentaires. Pourquoi poursuivre les suppressions d'emplois alors que les moyens financiers existent pour sécuriser l'avenir du régime ?

Comment améliorer le service rendu aux assurés avec moins de salariés, moins de compétences et moins de moyens ?

Les salariés ne sont pas une variable d'ajustement et les compétences ne sont pas des coûts à supprimer !

La défense du régime Agirc-Arrco ne peut se faire au détriment du modèle social des GPS, de la raison d'être des IRC et des salariés qui assurent quotidiennement leur fonctionnement.

Il est urgent que les Conseils d'Administration des IRC et leurs instances de gouvernance prennent leurs responsabilités et s'opposent à cette stratégie de démantèlement, afin de préserver l'autonomie des institutions, leurs spécificités, les emplois et la qualité du service rendu.

Les réserves doivent servir à garantir l'avenir du régime et à améliorer le service aux assurés, et non à justifier de nouvelles suppressions d'emplois.

La CGT ne laissera pas sacrifier des milliers d'emplois sur l'autel des économies budgétaires.

La CGT exige l'arrêt de cette politique d'austérité, la préservation des emplois, des métiers, des compétences et de l'autonomie des IRC.